IICA

RENCONTRE NATIONALE SUR LES POLITIQUES DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES A LA RECHERCHE AGRICOLE EN HAITI

Port-au-Prince
5 Juin 1990

BUREAU DE L'IICA EN HAITI

RENCONTRE NATIONALE SUR LES POLITIQUES DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES A LA RECHERCHE AGRICOLE EN HAITI

Port-au-Prince
5 Juin 1990

BUREAU DE L'IICA EN HAITI

CONTENU

LISTE DES ANNEXES

1. Introduction

Le document "Rencontre Nationale sur les Politiques de Mobilisation des Ressources Financières destinées à la Recherche Agricole en Haiti" est le résultat d'un effort conjoint de l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA), des Institutions nationales, du secteur agricole public et privé et de la coopération externe.

Il présente un cadre général de référence en matière de stratégies de financement de la recherche agricole. L'IICA s'estimera heureux si les points de vue émis dans ce document, quoique n'engageant que la responsabilité de leurs auteurs, pourront orienter l'action nationale et la coopération internationale en vue de la réactivation du processus technologique et de l'agriculture haitienne.

Jan Hurwitch
Representante

2. RENCONTRE NATIONALE SUR LES POLITIQUES DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES A LA RECHERCHE AGRICOLE EN HAITI

2.1 Antécédents et justification

La participation du secteur agricole à la composition du PNB accuse une diminution moyenne de 0,3% par année, depuis 1978 où elle était de 31% environ, jusqu'en 1988 où elle oscillait autour de 28%.

Néanmoins, le secteur agricole, malgré la tendance générale observée ci-dessus, est encore relativement important dans l'économie haitienne, puisqu'elle absorbe environ les deux-tiers de la population active du pays, rurale à quelque 80%.

Parmi les stratégies à inscrire dans le cadre d'un processus soutenu de réactivation de l'agriculture haitienne, la génération et le transfert de technologie apparait comme un instrument réactivateur très puissant.

De plus, le cadre stratégique global du développement technologique agricole en Haiti doit accomoder un large espace aux politiques de mobilisation de ressources financières destineés à la recherche agricole

Pour sa part, l'Institut Interaméricain de Cooperation pour l'Agriculture (IICA), dans le cadre du Plan d'Action Conjointe pour la Réactivation de l'Agriculture en Amérique Latine et dans la Caraibe (PLNAALC) est en train de développer avec les institutions du secteur agricole public et privé, en particulier avec le CRDA (Centre de Recherche et de Documentation Agricoles) un projet-semence de "Renforcement Institutionnel et Promotion de la Coopération Internationale pour le Développement Technologique en Haiti ".

2.2 Objectifs de la Rencontre

2.2.1 Objectif général

L'objectif général de cette Rencontre est de concerter avec les organismes nationaux et la communauté internationale les grandes lignes d'action en vue de renforcer la capacité institutionnelle du système national de génération et de transfert de technologie agricole et réactiver ainsi le processus de développement agricole en Haiti.

2.2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de la Rencontre sont les suivants:

2.2.2.1 Analyser et diagnostiquer le système de financement de la recherche agricole.

2.2.2.2 Définir un cadre stratégique de mobilisation de ressources financières nationales, régionales et internationales pour le financement de la recherche agricole.

2.2.2.3 **Stratégie d'obtention des objectifs de la Rencontre**

La stratégie mise en place aux fins d'obtenir les objectifs de la Rencontre comprend:

- deux exposés de participants;
- la distribution d'information documentée;
- la formation de deux groupes de travail autour de la thématique " Mobilisation de ressources financières destinées à la recherche agricole en Haiti".

2.3 Lieu et date de réalisation de la Rencontre

Port-au-Prince, Hotel Montana de Bourdon,
5 juin 1990.

2.4 Participants

Les participants à cette Rencontre seront des personalites de haut niveau d'Organismes nationaux et internationauz , des secteurs internationaux, des secteurs public et privé, déjà engagés ou susceptibles de l'être, dans le processus de développement technologique en Haiti.

3. METHODOLOGIE

3.1 Produits esperés du travail des groupes:

Un cadre stratégique de mobilisation de ressources financières, nationales et internationales, destinées à la recherche agricole en Haiti.

Ce cadre devrait, en particulier:

a. indiquer quelques pistes de recherche se prêtant au modèle participatif de financement;

b. suggérer l'orientation et l'intensité du financement, dans l'espace (national, régional, micro-régional et international);

c. proposer des mécanismes institutionnels de gestion financière des pistes de recherche profilées en a.;

d. proposer des stratégies alternatives d'implantation, suivi et évaluation du cadre stratégique.

3.2 Nombre de groupes de travail:

2

3.3 Composition des groupes de travail

a. Classes de participants:

Chaque groupe de travail sera formé de deux classes de participants: Classe A et Classe B

1) Classe A:

Participants représentant des institutions nationales;

2) Classe B:

Participants représentant des organisations internationales.

b. Formation des classes:

Chaque groupe de travail comprendra environ un

participant de la classe B pour trois participants

de la classe A.

3.4. Organisation interne des groupes de travail:

Chaque groupe de travail élira :
1 Coordonnateur
1 Rapporteur

3.5. Intrants en vue de l'obtention des produits espérés:

a. "Le Plan d'Action Conjointe pour la Réactivation de l'Agriculture en Amérique Latine et dans la Caraibe, en tant que pensée stratégique de l'IICA" par Mme. Jan Hurwitch, Représentante de l'IICA en Haiti.

b. "Le Financement de la Recherche Agricole en Haiti" par le Dr. Max Millien, Directeur du Centre de Recherche et de Documentation Agricoles.

c. Politiques de Mobilisation de Ressources Financières destinées à la Recherche Agricole, un cadre conceptuel" par le Dr. Ariel Azael. Spécialiste Régional en Génération et Transfert de Technologie de l'IICA.

3.6 Encadreurs de Groupes:

Dr. Ousmane Guindo, Economiste Régional du Centre International pour l'Amélioration du Mais et du Blé (CIMMYT)

Dr. Max Millien, Directeur du Centre de Recherche et de Documentation Agricoles.

4. PROGRAMME

09:00 Propos d'inauguration par l'Agronome Lionel Richard Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

09:10 Propos de circonstance par Mme. Susana Dancourt, Représentante a.i. de l'IICA en Haiti

09:20 Profils de Stratégies de Réactivation de l'Agriculture Haitienne par Jan Hurwitch, Représentante de l'IICA en Haiti et presentés par le Dr.Ariel Azael, Spécialiste Régional en Génération et Transfert de Technologie de l'IICA

09:35 Le Financement de la Recherche Agricole en Haiti par le Dr. Max Millien, Directeur du Centre de Recherche et de Documentation Agricoles

09:50 Discussion

10:20 Politiques de Mobilisation de Ressources Financières destinées à la Recherche Agricole, un cadre conceptuel par le Dr. Ariel Azael, Spécialiste Régional en Gnération et Transfert de Technologie de l'IICA

10:50 Discussion

11:20 Formation de deux Groupes de Travail:

Groupe de Travail No.1: Politiques de mobilisation de ressources financières nationales destinées à la Recherche Agricole

Groupe de Travail No.2: Politiques de mobilisation de ressources financières régionales et internationales, destinées à la Recherche Agricole

12:30 Buffet froid

13:30 Travaux de Groupes

16:00 Présentation des résultats des Travaux de Groupes

17:00 Synthèse des produits de la Rencontre par Danielle Avin et Joel Jean-Pierre

17:30 Clôture de la Rencontre par l'Agr. André Victor, Directeur Général du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MODERATEURS DE LA RENCONTRE:

Dr. Ariel Azael

Dr. Max Millien

5. Inauguration

5.1 PROPOS DE CIRCONSTANCE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Madame le Représentant a.i. de l'IICA en Haiti,

Monsieur le Directeur General,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Messieurs les Représentants des Organismes Non Gouvernementaux.

Messieurs les Représentants du Secteur Prive,

Messieurs les Cadres du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural,

Mesdames, Messieurs les Participants,

Il m'est particulièrement agréable de procéder ces matin à l'inauguration de la Rencontre Nationale sur les Politiques de Mobilisation de Ressources Financières destinées à la Recherche Agricole en Haiti. J'éprouve en effet un réel plaisir à saluer cette louable invitation de l'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture (IICA) de rassembler dans une action conjointe, les secteurs public et privé ainsi que la coopération internationale, en vue de soutenir la recherche agricole comme instrument de développement.

L'Agriculture Haitienne a en effet besoin d'un nouveau souffle pour continuer à assumer la lourde responsabilité qui lui est dévolue dans l'économie nationale. A cote des efforts qui doivent être entrepris pour la mise en place de structures de développement agricole et rural, il est indéniable que le renouveau passe par la disponibilité de paquets technologiques adaptés aux conditions de l'environnement national et aux besoins des populations rurales. Défi de taille auquel le MARNDR souhaite voir s'associer tous les acteurs et partenaires du développement.

C'est donc avec le plus grand enthousiasme que j'accueille cette Rencontre qui se veut une plateforme de concertation entre les Organismes Nationaux et la Communauté Internationale pour le renforcement de la capacité institutionnelle du Système National de Génération et de Transfert de Technologie Agricole.

L'objectif poursuivi est d'arriver à la définition des modalités de mobilisation de ressources financières nationales, régionales et internationales au bénéfice de la recherche agricole haitienne. Cette demarche se situe dans le cadre des préoccupations du MARNDR qui est convaincu qu'un effort soutenu doit être consenti pour le bénéfice de la recherche agricole nationale.

En effet, la faiblesse des structures, quand elles existent, ainsi que la précarité des moyens affectes à la réalisation d'activités de recherche font du CRDA, une entité à la traine incapable d'appuyer valablement les efforts de développement du secteur agricole. L'amélioration genetiqwue de végétaux et d'animaux, le contrôle de certaines maladies et pestes, la protection des récoltes, l'aménagement de bassins-Versants, etc... sont autant de domaines pour lesquels la necessité de paquets technologiques plus performants présente un caractère d'urgence.

Force est donc de reconnaitre que la situation actuelle de la recherche agricole commande la mobilisation de ressources aussi bien nationales qu'internationales pour lui permettre de joeur son rôle dans le processus de développement agricole et rural.

A l'occasion de l'inauguration de cette Rencontre sur le financement de la Recherche Agricole, j'entretiens l'espoir que les représentants du secteur privé et ceux des organismes internationaux, ici présents, trouvent, dans les discussions qui vont suivre, une raison de plus d'appuyer les efforts de développement de l'agriculture haitienne.

Pour sa part, le MARNDR s'engage, d'ores et déjà à appliquer les recommandations qui sortiront de ces assises, par la mise en oeuvre de politiques appropriées devant faciliter leur concrétisation.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un fructueux débat pour que soit renforce l'espoir de changer le visage de notre agriculture et de contrôler meme partiellement la crise qu'elle traverse.

MERCI

5.2 PROPOS DE CIRSCONSTANCE

par

Mme. Susana Dancourt,

Representante a. i. de l'IICA en Haiti

Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles Naturelles et du Développement Rural,

Monsieur le Directeur Général du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural,

Monsieur le Reponsable de la Coordination de la Coopération Technique MARNDR/IICA,

Messieurs les Directeurs de Divisions du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Messieurs les Représentants des Organismes de Développement Régional.

Messieurs les Représentants des Entreprises Privées,

Messieurs les Représentants des Organismes non Gouvernementaux,

Monsieur le Doyen de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire,

Mesdames et Messieurs les Participants,

La Rencontre Nationale sur les Politiques de Mobilisation de Ressources Financières destinées à la Recherche Agricole en Haiti que vient d'inaugurer M. le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural, l'Agronome Lionel Richard, peut être percue à une triple perspective. Elle se veut d'abord une manifestation concrète du désir de renforcer la coopération technique MARDDR/IICA; elle est ensuite un effort d'associer la coopération externe représentee en Haiti à une action conjointe et enfin elle doit être envisagée comme un effort de promotion de la participation du secteur privé au processus de réactivation de l'agriculture haitienne.

Du côté de l'IICA, la Rencontre s'inscrit dans le cadre du Projet de Renforcement Institutionnel et de Promotion de la Coopération Externe au Développement Technologique en Haiti.

S'il est vrai que la génération et le transfert de technologie constitue un instrument puisant de dynamisation du secteur agricole, il n'en est pas moins certain que le financement de ce processus doit être sous-tendu par des instruments de politique appropriés qui non seulement facilitent la participation du secteur privé, mais encore accommodent un espace d'action à la coopération externe.

Néanmoins, cela n'est possible qu'au moyen de stratégies concertées entre les différents acteurs déjà engagés. ou susceptibles de l'être. dans le développement du processus technologique. Du travail des groupes qui seront formés à cette Rencontre il est attendu un cadre stratégique général de reférence appelé à orienter la mise en place d'un sentier technologique en consonnance avec les conditions d'Haiti et les circonstances régionales et internationales.

L'IICA pour sa part tient a réiterer aux divers secteurs engagés dans le processus de réactivation de l'agriculture haitienne, son désir d'accompagner ce processus dans le cadre du Plan de Réactivation de l'Agriculture en Amérique Latine et la Caraibe.

La journee est courte et la tâche à accomplir est immense. Je vous souhaite une bonne journée de travail et une grande productivité.

Merci

6. Présentation de Textes

6.1 PROFIL DE STRATEGIES DE REACTIVATION DE L'AGRICULTURE HAITIENNE

par

Jan Hurwitch

Réprésentante de l'IICA en Haiti

6.1.1 Introduction

La réactivation du processus de développement de l'Agriculture haitienne doit être concertée entre toutes les strates socio-économiques de la communauté haitienne. Les points de vue émis dans cette communication n'ont ainsi qu'une valeur indicative et ne prétendent qu'à servir d'intrants conceptuels et opérationnels aux travaux des groupes qui seront formés pour définir le cadre stratégique général de référence sur les politiques de mobilisation de ressources financières destinées au développement du processus technologique en Haiti.

6.1.2 Formulation de quelques stratégies de réactivation de l'agriculture haitienne

Les stratégies de Réactivation et de Développement de l'Agriculture en Haiti devraient envisager la redéfinition du rôle du petit paysan -et de la population rurale en général- dans la société, au double niveau régional et national et inclure au moins six composantes:

- Une intervention politique aux fins de prélever une part significative des ressources controlées par des groupes d'intérêt aux fins de leur réinvestissement dans l'agriculture;

- Une politique économique d'accentuation de la création de services agricoles au bénéfice de la population rurale;

- Une potique de développement des ressources humaines aux fins de promouvoir et consolider des associations professionnelles spécialisées, au moyen de programmes de formation sur place,

augmentant ainsi le nombre de travailleurs indépendants;

- Une politique d'information et de dissémination des innovations techniques et scientifiques, facilitant ainsi leur discussion entre les petits producteurs et entre ceux-ci et la structure du pouvoir d'état;

- Une politique de recherche et de développement s'amorcant par la mise en place d'une infrastructure de recherche;

- Une politique de coopération régionale et internationale aux fins de renforcer les maillons entre Haiti et les autres pays de l'Amérique Latine et la Caraibe, spécialement ceux avec une forte communauté haitienne, mettant ainsi à profit des ressources culturelles, financières et techniques.

Ces instruments de politique devraient être implantés dans les domaines suivants:

- Une stratégie de création de conditions domestiques favorables aux investissements de ressources humaines et financières dans l'agriculture;

- Une stratégie de renversement du phénomene de destruction de l'environnement;

- La création de bases communes d'articulation de l'agriculture aux activités économiques, aux fins d'un plus juste arbitrage des désaccords, offrant ainsi la possibilité d'une plus grande transparence des rapports entre les institutions de crédit et les producteurs;

- L'intégration des priorités avec en vue les marchés des fermiers et la transformation des marchés locaux en centres de services agricoles à usage multiple;

- La réorganisation des systèmes de production et de commercialisation agricoles au moyen d'un système d'information et de formation sur place et de programmes populaires d'éducation;

- La priorisation de programmes qui ont pour but de renforcer la participation des femmes au développement, avec concentration des actions sur l'assistance aux vendeuses de produits agricoles, dans un contexte de renforcement général des structures sociales établies par les producteurs;

- Dans le domaine des relations sociales régionales, cette stratégie propose une coopération régionale commencant avec la protection par le gouvernement haitien, des emigrés haitiens, et le renforcement des liens entre eux et leur pays.

6.3.3 Proposition de profils d'action

A titre indicatif, nous présentons deux domaines prioritaires d'action pour opérationaliser les stratégies ci-dessus signalées:

- Le renforcement institutionnel des services d'extension pour le développement rural;

- La génération et le transfert de technologie pour le développement agricole en Haiti.

L'Institut Interaméricain de Coopération pour l'Agriculture voudrait rappeler que sa participation à cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Projet de Renforcement Institutionnel et de Promotion de la Coopération Internationale pour le Développement Technologique en Haiti.

6.2 LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE EN HAITI

par Max Millien[1/]

6.2.1 Introduction

Il est généralement admis que le développement agricole d'un pays passe par la mise en place d'un système national de recherche bien structuré, cohérent et fonctionnel. Ceci est vrai tant pour les pays développés que sous-developpés. En effet, les pays en dévelopement ayant connu une augmentation notable de leur productivité agricole sont ceux qui ont consenti les dépenses d'investissement les plus importantes dans la recherche agricole. Une étude de la Banque Mondiale (1975) portant sur 65 pays en développement avait revele que les plus riches d'entre eux avaient depense 1,57 milliard de dollars au titre de la recherche agricole, soit six fois plus que les plus defavorisees qui, eux, n'avaient alloue que 0,26 milliard de dollars.

L'Etude PNUD/FAO sur la Recherche Agricole (1979) a souligne fort judicieusement qu'il est essentiel, pour les says en developpement, de creer une structure institutionnelle et un corps national de chercheurs qui de par leur connaissance et leur expérience des problèmes agricoles locaux, seront à même d'apprécier la validité des nouvelles techniques et leurs possibilités d'adaptation aux conditions agricoles ambiantes, fonctions qui ne peuvent être déléguées à des étrangers ou a des profanes. C'est que la Recherche Agricole a été reconnue comme une activité rentable à moyen et long termes. Aussi, Per Pinstrup Anderson (1982) a-t-il ecrit que les bons rendements obtenus grâce à la recherche montrent clairement que l'investissement dans la recherche agricole est loin d'atteindre le niveau idéal par rapport aux objectifs de croissance. Pourtant, des efforts significatifs ont été réalisés par bon nombre de pays sous-développes depuis la tenue en 1974 de la Conférence Mondiale sur l'Alimentation tant il est vrai que certans d'entre eux ont depassé largement le seuil de 0,50% du PIB agricole qui a été lors, recommandé.

Qu'en est-il de notre pays? Comment se présente la problématique du financement de la Recherche Agricole.

6.2.2 Considérations Générales sur le financement de la Recherche Agricole Nationale et Internationale

6.2.2.1 La Recherche Agricole Internationale

Les crédits et le nombre de spécialistes engagêss dans la recherche agricole n'ont pas cessé

d'augmenter, en valeur absolue, du fil des ans. Ceci témoigne du taux de rentabilité élevé, reel ou escompte inhérent à cette forme d'investissement. Selon une Etude de la Banque Mondiale 1981), les taux de rentabilité réels sont généralement de 2 à 3 fois plus élevés que les rendements probables de la plupaart des autres options en matière d'investissement dans les pays considérés. Le rendement économique de certaines activités de recherche déterminées dépasse couramment 20% par an et souvent 40%.

Il n'est donc pas étonnant que les dépenses mondiales consacrées actuellement à la recherche agricole soient estimées à 7 milliards de dollars par an, soit 4 fois plus (en dollars constants) le montant dépense au début des années 1980. Cependant, bien que les investssements consentis en Amerique Latine, en Asie et en Afrique aient connu une hausse regulière, ils ne représentent qu'environ le cinquième du montant total. Parallèlement, l'accroissement substantiel des effectifs de chercheurs de mieux en mieux formés dans certains pays en développement est un signe patent de leur option pour la recherche agricole. Selon une étude ISNAR/IFFRI* (1981) le nombre de chercheurs est passé d'environ 18.700 en 1970 a 33.700 en 1980.

Les sources de financement de la recherche agricole au niveau des pays en développement sont multiples. A côté de l'effort interne de financement national, il existe différentes possibilités de financement externe.

Les ressources externes consacrées annuellement à la recherche ont été estimées en 1976-1980 à 400 millions de dollars (US$), (Prix de 1975).

L'aide extérieure se traduit généralement sous forme de :

a) Aide Bilatérale

Les pays suivants sont généralement impliqués dans cette forme d'aide.

- Les Etats-Unis à travers l'USAIDD
- Le Canada à travers le CARDI et l'ACDI

---

* portant sur 67 pays

, La France à travers le FAC

. La Suède à travers le Swedish Agency for Research Cooperation with Developinc Countries (SAREC)

. L'Australie à travers le Centre for International Agricultural Research (ACIAR)

. L'Allemagne Fédérale à travers le GTZ

. La Suise à travers le COSUDE.

Ces organismes d'aide bilatérale interviennent de differentes façons, soit par le financement d'un projet ou d'un programmme de recherche, soit par l'envoi d'experts pour participer à la conception où à l'exécution des projets de recherche, soit en favorisant le développement de la coopération scientifique et technique entre les systèmes nationaux de recherche des pays développes et ceux des pays en développement.

d) <u>Aide Multilatérale</u>

Les principales institutions concernées sont:

- La Banque Mondiale qui est considérée comme la principale institution d'assistance multilatérale finançant la recherche agricole.

- La Banque Interaméricaine de Développement (BID)

- Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA)

- Le PNUD/FAO durant la période 1970-1981

  Le PNUD et la FAO ont fourni 757 millions de dollars (US$) pour 790 projets de recherche - agricole. Ils facilitent la coopération technique au niveau des pays en développement à travers les réseaux de recherche.

c) <u>Les Centres Internationaux de recherche comme:</u>

- Le Centre International d'Amélioration du Maïs et du Blé (CIMMYT);

- Le Centre International d'Agriculture Tropicale (CIAT)

- L'Institut International sur le Riz (IRRI)

- L'Institut National de Recherche Agronomique (INRA)

d. Les Fondations de Recherche:

- La Fondation Internationale pour la Science (FIS);

- Le National Academy of Science (NAS)

6.2.2.2 La Recherche Agricole Nationale

Il est navrant de constater que, en dépit de la perspective de rentabilité économique de la recherche agricole illustrée par les études sus-mentionnées, certains pays sous-developpés dont Haiti n'accordent qu'une faible priorité aux investissemtns dans la recherche agricole. En effet, depuis plus de trente (30) ans, non seulement notre pays ne s'est pas soucié de doter l'institution de recherche d'un véritable budget de fonctionnement et d'investissement sur le Tresor Public, il n'a pas su non plus profiter de toutes les facilités offertes par l'assistance externe en matière de financement de la recherche. Toutefois, il convient de reconnaitre que, comparativement à la situation de la recherche au cours des années 1963-1983, un certain progrès a été enregistré quant au financement externe grâce à des Institutions comme l'ACDI, l'USAID, le FAC, le CIMMYT, le GTZ, le COSUDE. Mais, on est encore loin du volume d'aide qui pourrait nous permettre d'asseoir une fois pour toutes les différents programmes nationaux de recherche, d'établir des centres régionaux de recherche et de constituer sur une base solide le système national de recherche.

Faute de ressources humaines, matérielles et surtout financières, l'Institution Nationale de Recherche, en l'occurence le CRDA, n'a pu implanter comme prévu sa structure organisationnelle; ce qui l'empêche de s'acquitter pleinement de ses tâches fondamentales savoir:

- Elaborer des programmes de recherche à partir

des réalités de l'Agriculture Haitienne;

- Gérer et exécuter les projets de recherche financés par le MARNDR, les organismes privés et internationaux intéressés à la recherche;

- Coordonner les activités de recherche conduite au niveau du pays.

La faiblesse institutionnelle du Système National de la recherche se traduit par l'existence d'un ensemble de cellules de recherche à l'intériueur de:

. Certaines divisions techniques du MARNDR (Production Végétale, Ressources Naturelles);

. Certains projets ou organismes de Développement comme: l'ODVA, l'ODN. le PICV, le PREPIPA;

. Certaines organisations non gouvernementales.

Ces cellules entraînent un effet de dispersion du financement de la recherche avec des risques plus élevés de gaspillage d'énergie, de temps et d'argent vu que leurs activités n'ont pu être intégrés, jusqu'à présent dans un cadrre plus large conforme à une politique cohérente de la Recherche Agricole Nationale. Aussi est-il nécessaire que les autorités du MARNDR procèdent à un renforcement de l'autorité institutionnelle du CRDA.

Il est évident que la faiblesse de notre Système National de Recherche ne nous permet pas d'avoir accès facilement aux possibilités offertes par le financement externe de la recherche. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que les organismes d'aide bilatérale et multilatérale ont toujours manifeste nettement plus de volonté à financer dans le pays les projets de vulgarisation ou de développement que les projets de recherche. C'est là une option qui nous parait dangereuse car les problèmes de l'Agriculture Haitienne deviennent tellement complexes qu'ils ne peuvent pas être résolus par des méthodes conventionnelles. La modernisation de l'agriculture s'impose donc et elle ne peut se réaliser sans le support de la recherche.

Ces considérations s'appliquent également au comportement des instances de décision du secteur

agricole qui privilègent nettement la fonction de vulgarisation par rapport à celle de recherche. Et pourtant, nous savons tous que seule une articulation harmonieuse de la recherche et de la vulgarisation nous conduira sur le chemin du développement agricole.

6.2.3 Efforts de financement de la recherche agricole nationale

Il est assez difficile de chiffrer avec précision l'investissement total consacré à la Recherche Agricole Nationale faute de ne pouvoir obtenir l'information relative au budget de recherche des institutions ou entités gouvernementales impliquées dans la recherche agricole. Nous nous proposons de présenter les efforts de financement consentis:

- D'une part, pour le Centre de Recherche et de Documentatiion Agricole (CRDA) qui est d'après la Loi Organique du MARNDR (Septembre 1987), l'Institution Nationale de Recherche Agricole

- Et d'autre part, pour quelques sections ou cellules de recherche des Projets ou Organismes Régionaux de Développement et des Organismes non gouvernementaux.

6.2.3.1 <u>Au Niveau du CRDA</u>

Le CRDA a été crée en Janvier 1983 pour remplacer le Service de Recherche Agricole (SERA), mais n'a pu bénéficier d'un financement qu'à partir de 1986.

Une analyse même sommaire de ce tableau fait ressortir la faiblesse du budget national d'investissement dans la recherche, alors que des institutions comme l'ACDI et l'USAID n'assurent plus de financement direct au CRDA avec la fin des projets: Appui Institutionnel à la FANV et ADS-II.

A noter que le Projet Mais/MARNDR/CIMMYT/ACDI n'est pas considéré.

D'un autre côté, quand on analyse le Programme d'Investissements Publics du Secteur Agriculture pour l'exercice fiscal 1989-1990, (Annexe I), on constaste que l'investissement alloué au CRDA ne représente que 2,3% du montant total d'investissement par le Trésor Public et 0,9% du montant des Ressources Nationalees (Trésor Public, PLII et PLIII).

TABLEAU. 1 FINANCEMENT DES ACTIVITES DE RECHERCHE DU CRDA

(1986-1990)

Sources de Financement	Années							
	86-87		87-88		88-89		89-90	
	Montant en dollars							
	Prévu	Accordé	Prévu	Accordé	Prévu	Accordé	Prévu	Accordé à date
ACDI	61.500	61.500				43.000		
USAID ADS-II	100.000	60.000						
Fonds de Rétrocession	125.000	68.931		53.000				
Trésor Public					60.000	8.000	60.000	-
COSUDE PRECODEPA	22.720	21.000	2.320	2.000	4.050	20.850	50.780	49.000
COSUDE (CIAT)							65.300	7.000
FAC					100.000	-		-
PNUD/FAO							3.750	1.600
TOTAL		211.431.-		55.000		71.850.		57.600.-

Il faut reconnaitre toutefois que, de maanière globale, l'allocation du Secteur Public au CRDA est nettement plus élevée si l'on tient compte du budget de salaire du personnel dont le montant annuel s'élève à trois-cent-vingt-cinp-mille-neuf-cent-quatre-vingt dollars ($ 325.980,00).

Car, de 1983 à 1990, l'effectif des cadres techniques de la structure a été multiplié par cinq. Ceci, sans tenir compte des professeurs de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire dont certains d'entr'eux conduisent leurs activités de recherche sous la tutelle du CRDA.

En relation avec leur niveau académique, les chercheurs assistants de recherche et collaborateurs techniques se répartissent ainsi au sein du CRDA.

- Doctorat : 2
- Maitrise : 18
- Agronome : 12
- Technicien : 4

Autant dire que, même si les ressources humaines ne sont pas suffisantes le CRDA dispose d'un corps de chercheurs suffisamment préparés pour conduire différents programmes de recherche moyennant un financement.

De manière objective, les deux plus importants programmes nationaux de recherche géré par le CRDA et pourvus d'un financement sont:

- Le programme National de Recherche et de Transfert de Technologie du Haricot (PRONATHAR)
- Le Programme de recherche et de Transfert de Technologie de la Pomme de Terre.

Ces deux programmes sont financés par le COSUDE. Le premier, à travers le CIAT, pour une valeur de US $170,600.00 s'étendant sur trois ans (1990-1992); le second, à travers le PRECODEPA, pour une valeur de US $245,600.00 sur cinq ans (1989-1994).

Le Programme National de Recherche et de transfert de Technologie du Mais (PRONATHAR) avec sa principale composante, le Projet MARNDR-CIMMYT-

ACDI, est également un programme important. Mais malheureusement, le Projet ACDI arrive à terme à la fin de l'année 1990 sans espoir de renouvellement, faute de financement.
De même, le Programme National de Production de Biogaz qui a été initié avec un financement de l'OLADE (Organisation Latino-Americaine pour le Développement de l'Energie) et du Secteur Privé Haitien attend toujours une source de financement pour sa complète mise en train.

6.2.3.2 Au niveau des autres Structures ou Cellules de Recherche

Généralement, les projets ou organismes de développement et certaines organisations non gouvernementales comportent dans leur structure organisationnelle une cellule de recherche ou d'expérimentation fonctionnant de manière indépendantee independante par rapport au SERA et au CRDA. Cependant, il s'est amorcé, heureusement, depuis deux ans un rapprochement entre le CRDA et quelques-unes de ces cellules de recherche.

Les cellules de recherche de ces projets ont, dans l'ensemble, à leur disposition un budget plus important et régulier que celui du CRDA; ce qui rend malaisé le travail de coordination de l'entité officielle de recherche.

Mentionnons les cellules de recherche de:

- Organisme de Développement de la Vallee de l'Artibonite (ODVA);
- Organisme de Développement du Nord (ODN)
- Projet de Réhabilitation des Petits Périmètres Irrigués de la Plaine de l'Arcahaie (PREPPIPA):
- Projet Forestier National (PEN);
- Projet d'Itensification de Cultures Vivrières (PICV);
- Projet Rivière Blanche (PRB);
- Projet de Développement Régional Integré de l'Asile (DRI-l'Asile).
- Projet de Développeent et Gestion des Ressources en EAU (PDGRE).

- Projet de Développement Agricole et Industriel (PDAI);
- Agricultural Development Support II (ADS-II);
- Organisme pour la Réhabilitation de l'Environnement (ORE).

Signalons de manière particulière le Centre de Salagnac-Aquin qui représente à nos yeux l'expérience la plus réussie en matière de Recherche-Développement dans le pays.

6.2.4 Quelques directives pour financement efficace de la recherche agricole en Haiti

L'analyse des programmes d'investissement du secteur agriculture montre que, en tous temps, l'Etat a investi très peu dans la Recherche Agricole. L'assistance externe n'a pas été non plus très importante dans ce domaine comparativement à bon nombre de pays en développement. Cependant, force est de reconnaitre que le volume total d'investissement engagés dans la recherche, au cours de ces vingt dernières années, aurait dû générer de bien meilleurs résultats ou recherche que ceux obtenus s'il y avait une politique cohérente de financement de la recherche agricole.

Il existe, sans doute différentes causes qui expliquent cette faible valorisation des investissements dans la recherche. Mais l'une d'elle qui nous parait fondamentale est, sans contexte, le fait de les avoir eparpillés à travers les Projets de Développement et les Organisations Gouvernementales en dehors de la structure organisationnelle du MARNDR. Il s'est produit un effet de dispersion néfaste à toute approche globale de la problématique de la recherche avec pour conséquences immédiates: duplication des activités, mauvaises utilisation des ressources humaines et financières, perte de temps etc... alors qu'il devait être question de maximiser la rentabilité de chaque centime investie.

Fort de ces considérations, il nous parait nécessaire de:

- Oeuvrer au renforcement de l'Institution officielle de recherche du MARNDR en lui confiant, dans les faits, de gestion technique, administrative et financière de tous les programmes de recherche

TABLEAU.2 FINANCEMENT DE LA RECHERCHE AGRICOLE AU NIVEAU DE QUELQUES STRUCTURES AUTRES QUE CELLES DU CRDA (Projets et Organismes)

Projets	Projet Forestier National (PFN)	Quarantaine des Mangues d'Haïti à l'exportation sur le Marché Américain	Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite (ODVA)	Projet d'Intensification des Cultures Vivrières (PICV)	Développement Régional Intégré (DRI-L'ASILE)	Organisme de Développement du Nord (ODN)	Projet Rivière Blanche (PRB)	Développement et Gestion des Ressources en Eau	PREPPIPA
Sources de Financement	83-87: CRDI (Canada); 88-89: Banque Mondiale	- MARNDR - Importateurs et Exportateurs de mangue - Agricultural Research Service ARS/USDA	Trésor Public Budget non défini	FIDA Trésor Public 1984-1990 $ 1.124.732	- BID - Gouvernement Haïtien	IDA FIDA Trésor Public	- BID - FIDA - Gouvernement Haïtien 1/	- PNUD 2/ - FAC - Agence Internationale pour Développe- de l'Energie Atomique (AIEA) Gouvernement Haïtien	
Montant	83-87: $ 132.184 88-89 $ 24.598,25	Environ $ 1.000.000 1/ (3 ans)			330.000 (5 ans)			$ 2.897.841 (3 ans)	FAC: $ 360.000 (2 ans) CCCE: $ 507.000 (5 ans)

SECTEUR AGRICULTURE

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
RESSOURCES NATIONALES
(EXERCICE FISCAL 1989-1990)

Ressources Nationales **$. 30.192.771**

- **T.P.** **$. 12.921.000**
- **PL-II** **" 6.750.000**
- **PL-III** **" 10.521.771**

Code	TITRE DU PROJET	RESSOURCES NATIONALES (000) GDES.				
		Total	T.P.	PL-II	PL-III **	Fonds Rétroc.
OI-V32	- Réhabilitation Système d'Irrigation et Développement Agricole (O D V A)	2.100	2.000	-	100	-
OI-V50	- Sécurité Alimentaire (ODNO)	870	870	-	-	-
OI-V12	- DRI-Rivière Blanche	997,238.70	800	-	197,238.70	-
OI-V45	- Projet Intensification Culture Vivrière (P I C V)	750	750	-	-	-
OI-V09	- ODN III	726	726	-	-	-
OI-V86	- Réhabilitation Système Irrigation Arcahaie	325	325	-	-	-
OI-P02	- DRI-Jérémie	500	500	-	-	-

Code	TITRE DU PROJET	RESSOURCES NATIONALES (000) GDES.				
		Total	T.P.	PL-II	PL-III **	Fonds Rétroc.
OI-P01	- Installation Equipement Météorologique	500	500	-	-	-
OI-V03	- Développement et Gestion Ressources en Eau	400	400	-	-	-
OI-V79	- Projet Forestier National	316,495.60	200	-	116.495,60	-
OI-V06	- Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Continentale	200	200	-	-	-
OI-V11	- DRI-Asile	1.905,247.63	100	-	1.805,247.63	-
OI-V39	- Promotion Production Vivrière (PPPV)	1.500	500	1.000	-	-
OI-V16	- Production et Santé Animales	600	600	-	-	-
OI-V33	- O D P G	1.100	1.100	-	-	-
OI-V10	- Réhabilitation des Fermes d'Etat	600	600	-	-	-
	- DRI-St-Raphaël	750	750	-	-	-
	- DRI-Plateau Central	350	350	-	-	-
	- Réhabilitation de Petits Périmètres Irrigués (PPI)	500	500	-	-	-
	- Aménagement Agro-Forestier Bassin Versant la Quinte/Bayonnais	400	400	-	-	-

Code	TITRE DU PROJET	RESSOURCES NATIONALES (000) GDES.				
		Total	T.P.	PL-II	PL-III **	Fonds Rétroc.
OI-V30	- Projet Réhabilitation et Extension des Systèmes d'Irrigation (P R E S I)	5.271,061.99	-	2.000	3.271,061.99	-
OI-V18	- Secrétariat Technique à l'Aménagement des Bassins Versants (S T A B V)	1.560	-	1.250	310	-
OI-V07	- Aménagement des Bassins Versants	1.500	-	1.500	-	-
OI-V46	- Production Café-Cacao	1.000	-	1.000	-	-
OI-V67	- Repeuplement Porcin	2.907,76	-	-	2.907,76	-
I3-V40	- O D B F A	215,898.83	-	-	216,898.83	-
OI-V41	- A D S II	1.597,067.50	-	-	1.597,067.50	-
	- C R D A	300	300	-	-	
	- Amélioration de l'Enseignement Moyen et Vocationnel	450	450	-	-	
	- Amélioration Enseignement Agronomique	-	-	-	-	2.377,2[illegible]
	GRAND TOTAL	30.192,771	12.921	6.750	10,521,771	

** Chiffres représentant reliquats PL-III sur Exercice fiscal 1988-1989, informations fournies par Bureau de Gestion et/ou Directeurs de Projets concernés

conduits au sein du MARNDR. Ce, pour éviter toute forme de dilution de responsabilités et d'émiettements du budget de recherche.

L'autorité instionnelle du CRDA en tant qu'organe responsable de la recherche agricole pour le compte du MARNDR doit être reconnue comme telle d'abord par le MARNDR puis par les agences ou institutions nationales et internationales de financement. Cela ne veut pas dire toutefois que la recherche agricole doit être l'apanage exclusif du CRDA. Car il est évident que le Secteur Privé et l'Université auront, à coup sûr, leur propre structure de recherche. Et, le tout formera le Système National de Recherche.'

Les modalités de la gestion financière seront définies, bien entendu, en tenant compte des normes et procédures inhérentes à chaque source de financement.

Financer en priorité des programmes nationaux de recherche afin de parvenir à l'implantation d'un véritable Système National de Recherche. Ainsi, il sera plus facile de conserver les acquis de recherche et de les valoriser. Car le programme a une fonction beaucoup plus perenne que les projets dont la durée de vie excède rarement quatre ou cinq ans.

La recherche agricole doit être une activité continue. Elle supporte mal toute forme de cassure tant que le problème, objet de la recherche, n'a pas été résolu. Aussi, est-il à souhaiter que les institutions d'aide prennent de plus en plus l'habitude de se mettre ensemble pour assurer le financement des programmes au lieu de se confiner chacune dans un ou plusieurs petits projets.

- Orienter le financement vers les priorités de recherche issues des problèmes réels de l'Agriculture Haitienne pouvant être résolus par la recherche.

- Fournir un appui financier d'urgence au CRDA sur la base du Plan Quinquennal pour lui permettre de consolider son organisation structurelle et de jouer son rôle moteur dans le développement de la Recherche Agricole Haïtienne.

6.2.5 La multiplicité des projets de développement dans le pays est, sans nul doute, une forme d'approche de la problématique de l'Agriculture Haïtienne. Elle

apparait comme une tentative de réponse à la complexité des problèmes agricoles. On en vient à penser qu'il importe d'agir vite pour couper court au processus de dégradation de la situation agricole. Et, dans cet empressement, toute démarche méthodique, rationnelle et scientifique est écartée pour être assimilée à une perte de temps. Aussi, n'est-il pas étonnant que les retombées de ces projetss, durant ces vingt dernières années, soient nettement en-deçà des espérances. Il est donc grand temps de comprendre que le développement agricole s'accomode mal des interventions improvisées et qu'une place de choix doit être accordée à la recherche dans la politique de développement du Secteur Agricole.

Nous devons travailler sans relâche à implanter une Institution Nationale de Recherche forte, bien organisée et struturée, dotée de ressources matérielles, humaines et financières adéquates lui permettant de se pencher sur les problèmes agricoles les plus urgents. Ainsi pourra s'établir le lien priviliégé entre la Recherche et la Vulgarisation, condition indispensable au succès des Programmes de Développement Rural. Mais, pour ce faire, il faut y mettre le prix.

Puissent les instances politiques de décision et les Institutions Nationales et Internationales de financement partager avec nous ce même idéal.

6.3 POLITIQUES DE MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES A LA RECHERCHE AGRICOLE, UN CADRE CONCEPTUEL

par

Ariel Azael

Spécialiste Régional en Génération et Transfert de Technologie de l'IICA 1/

6.3.1 Introduction

La présente communication est organisée en quatre parties:

a) Dans la première partie nous définirons les grands espaces naturels de financement du processus technologique;
b) La seconde portion de la communication se bornera à identifier pour chaque espace de financement les principaux acteurs socio-économiques susceptibles de s'y insérer;
c) Dans la troisième partie nous essaierons de voir comment l'état, au moyen de la politique technologique mise en place, peut affecter l'orientation et l'intensité du financement du processus technologique;
d) Dans la quatrième partie enfin nous présenterons quelques alternatives de financement de la recherche agricole.

6.3.2 Espaces naturels de financement du processus technologique

Pour traiter cette partie de la communication nous nous poserons la séquence suivante de questions, à savoir:

a) Quels sont les principaux produits du processus de recherche agricole?
b) Quel est, en termes économiques, la nature de ces produits?
c) Pouvons-nous, à partir des réponses aux deux premières questions, signaler des espaces naturels de financement de la recherche agricole?

6.3.2.1 Principaux produits du processus de recherche agricole

A la sortie du processus de recherche agricole, il est possible d'identifier trois

grandes classes de produits que nous appellerons, pour les fins de la présente communication:

a) le savoir pur;
b) le savoir incorporé;
c) le savoir appliqué.

Si le savoir peut représenter la connaissance scientifique, le savoir incorporé est le résultat de l'incorporation de la connaissance dans des intrants matériels, comme par exemple les semences, les engrais, les pesticides et les herbicides. Quant au savoir savoir appliqué, il représente une sorte de logiciel qui programme l'utilisation du savoir incorporé en termes de quantité, qualité, temps, espace et fréquence.

6.3.2.2 Nature des produits de la recherche agricole en termes economiques

En termes économiques les produits de la recherche agricole sont des biens appropriables par les differents acteurs socio-économiques d'un pays. Ainsi, il est possible de dresser le tableau suivant qui présente les trois classes de savoir, le type de recherche qui les crée et leur privatisabilité.

Classe de savoir	Type de recherche	Privatisabilité
Savoir pur	Recherche Fondamentale	Faible
Savoir incorporé	Recherche Adaptative de type 1	Elevee
Savoir appliqué	Recherche Adaptive de type 2	Faible

6.3.2.3 Espaces naturels de financement de la recherche agricole

A la lumière des considérations antérieures il apparait clairement l'existence de deux

espaces naturels de financement de la recherche agricole: l'espace intégré par la recherche fondamentale et la recherche adaptive de type 2, de privatisabilité faible et l'espace de la recherche adaptive de type 1, de privatisabilité elevee.

6.3.3 Principaux acteurs susceptibles de s'inserer dans les espaces de financement de la recherche agricole

Pour traiter cette partie nous poserons la suite de questions suivante:

a) Quels sont les principaux acteurs socio-économiques de financement de la recherche agricole?
b) Les espaces et les acteurs naturels de financement de la recherche agricole étant signalés, quels sont les caractéristiques de la production de savoir qui déterminent l'occupation effective des espaces de financement ?
c) Quelles sont les politiques publiques qui affectent cette occupation?

6.3.3.1 Principaux acteurs socio-économiques de financement de la recherche agricole

Les deux classes d'acteurs qui peuvent intervenir dans le financement de la recherche agricole sont évidemment le secteur public et le secteur privé. Compte tenu de la privatisabilité des produits du processus de génération de savoir, la recherche agricole fondamentale et celle du type 2 sont en général réservées au secteur public, tandis que la recherche agricole du type 1 peut être prise en charge par le secteur privé, dont l'activité est en général orientée vers la maximisation du profit économique.

A cote de cette possibilité d'intégration verticale de financement de la recherche agricole, surgit la possibilité d'une intégration horizontale entre secteurs privés d'un même pays ou bien secteurs publics et privés de pays différents, ce qui amène, dans ce cas, à une internationalisation de la recherche agricole. Le tableau suivant rend compte de ces possibilités de financement national et international de la recherche agricole.

Organismes susceptibles de participer au financement de la recherche agricole in situ A	Organismes susceptibles de participer au financement de la recherche agricole in situ B			Organismes susceptibles de participer au financement de la recherche agricole ex situ	
	OP	OPP	EP	OR	OI
OP	*			*	*
OPP		*		*	*
EP			*		
Organismes susceptibles de participer au financement de la recherche agricole ex situ					
OR	*	*	*	*	*
OI	*	*	*	*	*

OP = Organismes publics OPP = Organismes para-publics

EP = Entreprises privées OR = Organismes régionaux

OI = Organismes internationaux

6.3.3.2 Fonction de production de savoir et occupation effective des espaces de financement de la recherche agricole

La fonction de production de savoir est stochastique. Le facteur de production ressource humaine y apparait comme critique. Du point de vue quantitatif, la possibilité de réaliser des économies d'échelle dépend en majeure partie de l'intégration horizontale de ce facteur (ressources humaines de même discipline) et de son integration verticale (ressources humaines de disciplines différentes), aux fins de maximiser les chances de production d'un savoir déterminé. Ainsi, la recherche agricole apparait au secteur privé comme une activité à risque, ce qui, évidemment, réduit son espace de participation.

6.3.3.3 Politique technologique et espaces de financement de la recherche agricole

Les instruments de politique technologique qui affectent la direction et l'intensité de l'occupation des espaces de financement de la recherche agricole se situent à deux niveaux, à savoir celui de l'offre et celui demande de technologie.

Le tableau suivant présente une liste d'instuments de politique technologique généralement mis en place à ces deux niveaux.

INSTRUMENTS DE POLITIQUE TECHNOLOGIQUE	
NIVEAU DE L'OFFRE	NIVEAU DE LA DEMANDE
A. SOUS-NIVEAU DE L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE - lois de patentement et de propriété intellectuelle - mecanismes et reglementations relatifs a l'octroi de subventions a la recherche agricole - accords relatifs à l'incorporation de technologie étrangere	A. POLITIQUES DE TYPE STRUCTUREL - tenure de la terre - politiques concernant les relations de production B. POLITIQUES DE TYPE INFRASTRUCTUREL - politiques d'investissement infrastructurel (routes, voies

INSTRUMENTS DE POLITIQUE TECHNOLOGIQUE	
NIVEAU DE L'OFFRE	NIVEAU DE LA DEMANDE
- lois anti-monopole B. SOUS-NIVEAU DE LA CAPACITE OPERATIONNELLE -règlementation du processus d'affectation budgetaire -lois sur l'enseignement agricole supérieur -politiques de ressources humaines C. SOUS-NIVEAU DE L'OPERATION DU SNITTA -organigrammes des institutions de recherche -accords nationaux et internationaux de coopération technique	de pénétration, et autres) C. POLITIQUES DE TYP QUANTITATIF - prix des intrants - prix de soutien à la production - politiques de crédit agricole

6.3.4 Alternatives de financement de la recherche agricole

De manière générale les alternatives de financement de la recherche agricole peuvent se situer à trois sources: nationale, régionale et internationale. Voici, à titre d'exemples, quelques formes de financement du processus technologique:

a) Constitution d'Organismes de Promotion des Exportations, avec la participation des secteurs public et privé, orientés vers des activités de développement technologique en relation avec les cultures d'exportation prises en considération;
b) Etablissement de contrats de recherche entre les organismes publics de recherche et le secteur privé;
c) "joint ventures" entre les organismes nationaux de recherche, les entreprises privées et les associations de producteurs;
d) Exonération d'impots pour les dons destinés à la recherche agricole publique et privée;

e) Constitution de societes d'investissements de capitaux pour le financement de la recherche agricole;
f) Création de fondations privées, sans but lucratif orientées vers le développement de projets de recherche agricole;
g) intégration et participation dans des programmes régionaux et internationaux de recherche agricole
h) apports d'institutions bancaires.

7. Résultats des Groupes de Travail

7.1 Groupe de Travail No.1

7.1.1 Composition

Encadreur : Dr. Ousmane Guindo, Economiste Agricole du Centre International pour l'Amélioration du Mais et du Ble (CIMMYT)

Coordonnateur: Agr. Jean Vernet Henri (FAMV)

Rapporteur : Agr. Emmanuel Prophète (CRDA)

Membres : Agr. Léone Menager Georges (ODN)
Agr. Marc Eddy Martin (USAID)
Agr. Frantz Supreme (CRDA)
Agr. Joel Desrosiers (CRDA)
Agr. Lyonel Isaac (ODVA)

7.1.2 Resultats:

7.1.2.1 Pistes de Recherches:

a. Recherche sur l'amélioration de la productivité agricole

- Production Végétale

-- Amélioration du matériel vegetal
-- Amélioration des pratiques culturales

- Production Animale

-- Amélioration du cheptel
-- Alimentation nationale

b. Recherche orientée vers les problèmes d'érosion et d'environnement

- Recherche visant le développement de nouvelles technologies permettant ka protection et la recupération de l'espace agricole

- Recherche agro-forestière

c. Recherche sur la formulation d'un cadre plus stimulant à la production

- Recherche d'ordre socio-économique
- Crédit

- Commercialisation
- Politique de prix
- Recherche institutionnelle
- Services de support
- Organisation de la production

7.1.2.2 Orientation et Intensité du Financement

Pistes	Orientation	Intensité
No. 1	Micro-Régionale	Forte (Etat)
	Régionale	Faible (ONG et Secteur Privé)
	Nationale	
No. 2	Régionale	Forte (Etat et ONG)
	Nationale	
No. 3	Nationale	Forte (Etat)

7.1.2.3 Mécanismes institutionnels

- Recherche agricole en accord avec le CRDA - Recherche étatique gerée directement par le CRDA; en ce qui concerne la recherche au niveau des projets, elle sera gerée par les projets eux-mêmes, cependant, avec l'accord technique du CRDA et moyennant des frais de gestion pour le CRDA.

7.1.2.4 - Stratégies Alternatives d'Implantation de Suivi et d'Evaluation

- Il est suggéré que le Document de la Rencontre soit soumis a l'attention des instances concernes (Etat, Secteur privé, ONG et autres);

- Le CRDA devrait être renforce institutionnellement pour lui permettre d'exécuter le présent cadre stratégique.

7.2 Groupe de Travail No. 2

7.2.1 Composition

Encadreur : Dr. Max Millien. Directeur du CRDA

Coordonnateur: Agr. Max Mondésir, Chargé de Programme, Ministere du Plan

Rapporteur : Agr. Jean Rene Bossa (CRDA)

Membres : Agr. Colette B. Zaongo (CRDA)
Agr. Danielle Avin (CRDA)
Agr. Pierre Lélien Douyon (PNUD)
Agr. Jacques Wiame (FAO)
Agr. Jean Lesly Dominique (Agrotechnique)
Agr. Claude Derenoncourt (Agrotechnique)

7.2.2 Resultats

7.2.2.1 Pistes de Recherche

- Programme de production de biogaz
- Programme de recherche en alimentation animale (Source locale de protéines)
- Réduction des pertes post-récoltes
- Recherche sur la culture du café
- Programme de production de semences

7.2.2.2 Suggestions en vue de l'orientation et de l'intensite de financement

L'orientation du financement se fera en fonction de la vocation des régions considérées et de la nature des problèmes intensifiés, ainsi que de l'intérêt des gens qui y vivent. Il convient de souligner l'existence au PNUD d'une banque d'expertise et de documentation dont l'utilisation est conseillée dans la réalisation des travaux de recherche agricole.

7.2.2.3 Mecanismes institutionnels de gestion

Il convient de renforer la structure autonome du CRDA en la coiffant d'un conseil d'administration composé des secteurs public, privé et des organismes de financement et dont le Président est le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Des audits internes et externes sont prévus en vue de s'assurer de l'utilisation rationnelle des fonds.

7.2.2.4 Formulation de stratégies alternatives d'implantation

- Que le Ministre de l'Agriculture prenne ses responsabilités pour le bon fonctionnement du CRDA;

- Une structure mixte d'évaluation est de rigueur;

- Le suivi peut être fait par la section correspondance du CRDA et l'évaluation par les structures bi et mensuelle sectorielles;

- Au terme d'une période de deux ans, on teste le cadre stratégique et à cette occasion, on invitera les bailleurs de fonds.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	INSTITUTIONS	POSTE
Marcel Messier	FAO	Representant
Jean Andre Victor	MARNDR	Directeur General
Joel D. Jean-Pierre	CDRA	Directeur Adjoint
Louis Robiche	Cooperation Francaise	Appui a Ouvrages
Jacques Richard	Cooperation Francaise	Charge de Mission
Marc Eddy Martin	USAID	Senor Agronome
Daniel Avin	CRDA	Planif. Eval.
Max Montdesir	Minist. Planification	Charge de Mission
Ericq Pierre	BID	Spec Sect Local
Colette B. Zaongo	CRDA	Production Veget
Leonne Menager Georges	ODN	Suivie Evaluation
Jean Rene Bossa	CRDA	Direct. CECOSAM
Edgard Previlon	CRDA	Product. Animale
Jean Lesky Dominique	Agro-Technique S.A.	Direct. Etudes
Lionel Isaac	ODVA	Protect Vegetale
Jean Vernet Henry	FAMV	Charge de Rech.
Claude Derenoncourt	Agro-Technique S.A.	Vice-Presidente
Frantz Supreme	CRDA-MAMV	Coordonnateur
Jean Henry Dartigue	Darbouco S.A.	Direct. General
Morace Sylvain	FIDA	C.T.P.
Emmanuel Prophete	CRDA	Chercheur
Douyon Pierre-Lelien	PNUD	Charge de Program
Lionel Richard	MARNDR	Ministre

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

(Suite)

NOM	INSTITUTIONS	POSTE
Susana Dancourt	IICA	Representante ai
Ariel Azael	IICA	Spec. Technologie
Max Millien	CDRA	Directeur
Jacques Wiame	FAO	
Ousmane Guindo	CIMMYT	Coordonnateur
Joel Desrosiers	CRDA	Assit. Directeur

ANNEXE 2

LISTE DES SIGLES

A:

ACDI	:	Agence Canadienne pour le Développement International
ACIAR	:	Centre for International Agricultural Research
ADS	:	Agricultural Development Support

B:

BID	:	Banque Interaméricaine de Développement

C:

CARDI	:	Caribbean Research and Development Institute
CCCE	:	Caisse Centrale de Coopération Economique
CGIAR	:	Consultative Group for International Agricultural Research
CIAT	:	Centre Unternational d'Agriculture Tropicale
CIMMYT	:	Centre Internationaal d'Amélioration du Mais et du Blé
COSUDE	:	Coopération Suisse pour le Développement
CRDA	:	Centre de Recherche et de Documentation Agricoles

D:

DARBOUCO	:	Dartigue, Boucard et Compagnie
DRI	:	Développement Regional Intégré

F:

FAC	:	Fonds d'Aide et de Coopération du Gouvernement Francais
FAMV	:	Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire

FAO	:	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	:	Fonds International pour le Developpement Agricole
FIS	:	Fondation Internationale pour la Science

G:

GTZ	:	Gesselschaft fuer Technische Zusammenarbeit du Gouvernement Allemand

I:

IICA	:	Institut Interamericain de Coopération pour l'Agriculture
INRA	:	Institut National de Recherche Agricole
IRRI	:	Institut International de Recherche sur le Riz
ISNAR	:	Serrvice International pour la Recherche Agricole Nationale

M:

MARNDR	:	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

N:

NAS	:	National Agricultural Systems

O:

ODN	:	Organisme de Développement du Nord
ODPG	:	Organisme de Développement de la Plaine des Gonaives
OLADE	:	Organisation Latino-Américaine de l'Energie
ODVA	:	Organisme de Développement de la Vallée de l'Artibonite
ONG	:	Organisme non Gouvernemental
ORE	:	Organisme pour la Rehabilitation de l'Environnement

P:

PDGRE	:	Projet de Développement et Gestion des Ressources en Eau
PFN	:	Projet Forestier National
PDAI	:	Projet de Développement Agricole et Industriel
PICV	:	Projet d'Itensification de Cultures Vivrières
PNUD	:	Programme des Nations-Unies pour le Developpement
PRB	:	Projet Rivière Blanche
PRECODEPA	:	Programme Coopératif de Développement de la Pomme de Terre
: PREPPIPA	:	Projet de Réhabilitation des Petits Perimètres Irrigués de la Plaine de l'Arcahaie
PRONATHAR	:	Projet National de Recherche et de Transfert de Technologie du Haricot

S:

SAREC	:	Swedish Agency for Research Cooperation with Developing Countries
SERA	:	Service de Recherche Agricole

U :

USAID	:	United States Agency for International Development